

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 77

Artikel: Le courrier de la rédaction : la chasse aux phoques

Autor: Schenker, Evelyne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Carougeoises

A l'affût des problèmes d'aujourd'hui

Dans un article adressé aux lecteurs de la « Vie protestante », Maryelle Budry se fit l'écho d'une séance-débat organisée par les femmes carougeoises, sur « Le travail féminin à temps partiel ».

Le travail à temps partiel

Comment l'idée de ces rencontres réunissant des femmes de tous les milieux confessionnels et politiques est-elle née ? L'une de nos responsable assista à une conférence de Mme Lise Girardin, députée au Grand Conseil de Genève, au cours de laquelle cette dernière exposait — devant un auditoire restreint et avancé en âge — la motion qu'elle avait déposée au Grand Conseil en septembre 1964, motion tendant au développement du travail féminin à temps partiel.

Une équipe composée de membres des Eglises nationale, libre et catholique et des représentants de tous les partis politiques de la commune se constitua et discuta — en toute simplicité et franchise — de l'opportunité d'une conférence informative sur ce thème. Lors de ces échanges amicaux qui se déroulèrent dans un local neutre, s'affrontèrent les idées les plus opposées : les plus conformistes se dressent contre les plus révolutionnaires ; les participantes découvrent, à travers les problèmes traités ou mieux « évoqués » dans la discussion, tous ceux que la vie sociale posent à la femme d'aujourd'hui.

la conférence. Nous ne pouvons pas ignorer les débats suscités par les questions sociales actuelles qui nous concernent, tout simplement parce que nous sommes femmes et que, par conséquent, nous nous sentons très proches de toutes nos sœurs et spécialement des plus préférentes. La motion de Mme Girardin expose les arguments en faveur du travail à temps partiel de la femme, mais celle-ci concernera bientôt — nous semble-t-il — les personnes du troisième âge encore valides et les handicapés physiques qui veulent rester en contact avec la société.

Importance de la formation professionnelle

Partant d'enquêtes faites en diverses régions du monde, la conférencière et motionnaire constate que, d'une manière générale, le travail à temps partiel est apprécié et présente de sérieux avantages. Au cours de la soirée, Mme Girardin insista sur la nécessité d'une formation complète, afin que la réincorporation dans la vie professionnelle et sociale de la mère de famille se fasse sans trop de difficultés. Cependant, la conférencière n'oublie pas que la travailleuse à temps partiel ne jouit pas encore des mêmes droits (relatifs à la sécurité sociale) que celle à plein-temps.

Nouvelle attitude des ménagères

Mais Carouge ne s'en n'est pas tenu à cette première conférence. L'équipe de base, afin de poursuivre le dialogue établi avec les auditrices lors de cette première réunion publique, a rédigé un questionnaire sur le travail rémunéré. Sur 110 questionnaires distribués, 98 furent rendus. Ce questionnaire interrogeait les femmes sur leur position à l'égard du travail féminin, les raisons qui les pousseraient à entreprendre un travail à mi-temps, les empêchements à satisfaire cette aspiration, puis les suggestions qu'elles présenteraient en cas de

travail éventuel — afin que les enfants ne soient pas livrés à eux-mêmes — ainsi que pour améliorer leur formation professionnelle. Enfin, quels sujets proposeraient-elles, si une nouvelle conférence informative était organisée. Les réponses à cette enquête révèlent un nouvel état d'esprit chez plusieurs participantes et proposent une nouvelle conception de vie qui désorientait dans une certaine mesure celles d'entre nous qui appartenions à une génération antérieure.

Nos interlocutrices — presque la moitié — éprouvent le désir d'être affranchies des servitudes du ménage et parfois des enfants, se montrent insatisfaites de l'existence qui leur est faite, où les devoirs conjugaux et familiaux leur sont imposés, enfin toutes souffrent d'être considérées comme des mineures. Parmi les empêchements au travail — même partiel — les auditrices citent le mari, mais l'enfant, d'après la majorité des réponses, est l'empêchement principal au travail de la femme hors du foyer.

Néanmoins, certaines femmes aimeraient jouir d'une liberté plus grande, pour se préparer à assumer seule la tâche de chef de famille, si le malheur frappait leur foyer. Quelques remarques réconfortantes tempèrent, non point ce souffle de révolte, mais cet intense désir de liberté ; peu nombreuses sont celles qui paraissent satisfaites de leur

Si toutes les femmes voulaient se donner la main

(Suite de la page 1)

qui marquent, du point de vue strictement humain, une nette amélioration. On ne dit plus une bonne, mais une employée de maison ; une fille-mère est devenue une mère célibataire. Les femmes au foyer sont restées jusqu'ici les femmes qui ne travaillent pas. Serait-ce trop demander à nos lecteurs que de rayer cette expression pour la remplacer par celle, plus exacte, de femmes travaillant au foyer ? Si nous y parvenons, nous n'aurons pas perdu notre peine tant il est vrai qu'aux mots s'attache une valeur certaine qui rejailit sur l'être ou la chose désignée.

D'ailleurs, au train où vont les choses, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de rejeter les femmes travaillant au foyer et de les exclure de nos efforts. Nous avons besoin d'elles, ainsi que le pays tout entier. Il nous faut donc les englober. S'intéresser à autrui, reconnaître sa valeur, son efficacité, ses possibilités, est encore le meilleur moyen de l'intéresser à nous. Qu'on se le dise.

Le courrier de la rédaction

La chasse aux phoques

Madame, Dans votre journal du mois de mars, vous informez vos lectrices que lors de sa séance du 2 février à Zurich, le comité de l'Alliance de sociétés féminines suisses, s'est, entre autres, occupé de la cruelle chasse aux phoques au Canada. J'ai moi-même suivi avec intérêt et regret cette lamentable affaire et j'ai été très étonnée de prendre connaissance des renseignements obtenus par l'association sœur à Ottawa.

Je puis vous affirmer de source sûre que ces renseignements ne sont pas exacts et que cette chasse est aussi cruelle que celle que les précédentes. Il a été prouvé par des vétérinaires et d'autres experts dignes de foi qu'aucun moyn plus humain n'était possible pour cette chasse. Lors de son assemblée du 26 mai la SVPA a projeté un film, tourné en 1966, donc l'année dernière, par des observateurs admis officiellement, cette chasse, notamment par M. Briand Davis, de la « New Brunswick SPCA », Fredericktown, et par le docteur-médecin-vétérinaire E. Simpson, de Cambridge. Vous dire l'horreur de ces vues m'est impossible ! Nous avons signé une pétition, afin que cette chasse soit interdite et je ferai volontiers parvenir une de ces feuilles à celles de vos lectrices qui me le demanderaient, après avoir pris connaissance de la triste vérité. A titre documentaire, je me permets de vous joindre le dernier numéro du « Courrier des Bêtes ».

Je pense que personne n'a le droit de rester indifférent à la souffrance d'autrui, même lorsqu'il s'agit de ceux que nous appelons à tort nos frères inférieurs. Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir publier cette rectification dans un prochain numéro de « Femmes Suisses », afin que nous toutes puissions prêter notre concours à l'abolition de ces cruautés.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Evelynne SCHENKER
Clos-du-Loup 8 - 1392 Grandson

P.-S. — J'apprends à l'instant que le film, projeté le 26 mai n'a pas été tourné en 1966, mais cette année ! Il date donc de deux mois à peine...

G. HUBERT.

état d'épouses et de mères. Dégagées de tout souci financier, elles sont reconnaissantes de disposer d'un peu de temps, pour s'intéresser à une œuvre sociale et s'occuper de leur prochain dans la peine. Toutes insistent sur la nécessité d'être informées sur les droits et les devoirs de la femme, la législation du travail ainsi que sur une formation professionnelle sérieuse.

Un choix difficile

L'étude de ce questionnaire par le groupe des responsables a mis en lumière le problème important de l'éducation des enfants par d'autres personnes que les parents. La femme, nous le voyons, doit être alertée sur le choix à faire : ou élever son enfant et accepter quelques sacrifices, ou abandonner l'éducation de son enfant à des institutions privées ou d'Etat et consentir à l'avance qu'il appartienne d'abord à la société qui s'en occupe. Cela implique un changement de vues dont il faut mesurer toutes les conséquences.

Advertisement for 'LA LINIERE' with decorative border. Text includes: 'Pour le beau troufiteau...', 'LA LINIERE', '3 RUE DU RHONE - GENÈVE', '... Pour le joli cadeau'.

Large advertisement for 'Maîtresse d'équitation'. Title: 'Maîtresse d'équitation'. Text: 'Un métier qui vient d'être réglementé par l'Association suisse des professeurs d'équitation et propriétaires de manèges et qui offre à la femme l'occasion de faire ses preuves dans un domaine encore très masculin.' Includes sections for 'APTITUDES REQUISES', 'APPRENTISSAGE', 'L'OFFRE ET LA DEMANDE', 'CONDITIONS DE TRAVAIL', and 'GAIN'.

Advertisement for 'Haute-Couture' and 'Mesure' by 'Ida-Laurence'. Text: 'Haute-Couture Mesure', 'Prêt à porter', 'Ida-Laurence', '10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85', 'Bijoux-fantaisie de Paris'.

Advertisement for 'Laines Duruz'. Text: 'Pour vos tricot, toujours les', 'Laines Duruz', 'Le plus grand choix de la Suisse romande'.

Advertisement for 'OPTIQUE MODERNE'. Text: 'OPTIQUE MODERNE', 'ALBERT KRAUER GENÈVE', 'OPTICIEN DIPLOMÉ', 'RUE DU MONT-BLANC 8', 'MAÎTRISE FÉDÉRALE'.

Advertisement for 'Léon Smulovic'. Text: 'Léon Smulovic', 'HORLOGERIE', 'BIJOUTERIE', 'Grand choix de montres, bijoux, chaînes, lières, alliances or.', 'Genève, Terrassière 5', 'Tél. 36 54 89'.